

# PLUS BELLE LA FORÊT

## L'APPORT DES PAYSAGISTES DE L'ONF À LA FORÊT DE L'APRÈS-PÉTROLE

juillet 2024 *Valérie Mora, Laurence Le-Legard-Moreau, Laurian Gascon et Gilles Tallier*



*Réserve biologique intégrale des Maures (en forêt domaniale des Maures).*

*Suivi d'une Yeuseraie mature exceptionnelle (peuplement de chênes verts âgés de 450 ans env.) laissée en libre évolution ; pas de dépérissement observé à ce jour.  
Photo Jean Belvisi pour OPPF en PACA*

### Signé **PAP**, n°77

*Soucieux d'assurer la transition énergétique et, plus généralement, la transition de nos sociétés vers le développement durable, des professionnels de l'aménagement se sont réunis en association afin de promouvoir le rôle central que les démarches de paysage peuvent jouer dans les politiques d'aménagement du territoire.*

*Ce mois-ci, retrouvez un texte co-écrit par quatre membres du réseau paysage de l'office national des forêts (ONF).*

*Merci de la diffusion que vous pourrez donner à cet article !*

*La décadence d'une société commence quand l'homme se demande « Que va-t-il arriver ? » au lieu de se demander : « Que puis-je faire ? ».*

*Denis de Rougemont*

### **La gestion forestière, une affaire publique depuis près de sept siècles**

Les ressources des forêts, essentielles à la vie économique et sociale de l'avant-pétrole, ont été protégées par le pouvoir royal depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Alimentant en bois les artisans et les bâtisseurs, offrant fruits, racines et glands aux animaux d'élevage, la propriété des bois était également gage de puissance politique

et militaire. Les nobles y jouissaient des prestiges et bénéfices du droit de chasse. Pour assurer le contrôle, la surveillance et l'exploitation de la ressource des forêts, lacs et rivières du royaume, une maîtrise des eaux et forêts fut instaurée en 1346 et plusieurs fois réformée pendant l'Ancien Régime. Ensemble de prescriptions pour la conservation et la protection de la forêt, le « régime forestier » est défini par le code forestier en 1827 afin que la gestion des ressources de la forêt respecte l'intérêt public. L'ONF, établissement public industriel et commercial (EPIC) créé en 1966, gère aujourd'hui près de onze millions d'hectares de forêts publiques appartenant à l'État et aux collectivités territoriales dans la continuité de cette longue histoire<sup>1</sup>.

La gestion des forêts publiques assurée par l'ONF est multifonctionnelle du fait de la diversité des ressources et bénéfices que l'homme tire des espaces forestiers. Ainsi la protection et la gestion des paysages sont-elles identifiées comme une des missions de l'office, qui s'est doté d'un réseau paysage en 1993<sup>2</sup>. Avec ses 47 membres dont 25 paysagistes diplômés, ce réseau couvre aujourd'hui l'ensemble du territoire métropolitain et d'outre-mer. Il apporte ses compétences afin d'optimiser la réponse de l'institution à un ensemble de défis en perpétuel mouvement. Penser l'avenir à l'échelle des décennies et des siècles est le socle de la réflexion forestière des paysagistes de l'ONF.

## **L'approche paysagère pour conjurer la diversité de périls qu'affronte aujourd'hui la forêt française**

Le changement climatique agresse brutalement l'écosystème forestier. Sur une surface forestière qui augmente du fait de la plantation de nombreuses terres précédemment exploitées par l'agriculture, les arbres sont victimes ces dernières années de conditions climatiques et sanitaires éprouvantes. Leur croissance ralentit, le dépérissement les menace et leur taux de mortalité s'accroît. Les paysages forestiers se modifient. Sans le grand bruit médiatique que provoque une tempête ou une inondation, ils sont mis à terre par des parasites et des maladies, comme cela est déjà visible de façon massive dans le Grand-Est, dans les Alpes-de-Haute-Provence ou en Isère. Plus de la moitié de la forêt française pourrait voir son faciès modifié d'ici cinquante ans. Comme l'a dit Albert Maillet, directeur Forêts et risques naturels à l'ONF, la forêt française subit partout l'épreuve d'une « tempête silencieuse ».

La transition écologique compte sur le puits de carbone de la forêt pour absorber une part du CO2 émis par nos consommations, sur sa ressource en bois pour construire des bâtiments passifs peu émetteurs de carbone, et sur ses espaces de ressourcement pour supporter les temps de crise. Ce futur souhaitable reste entravé par un ensemble de difficultés, de périls et d'obstacles que l'approche par le paysage permet d'analyser et souvent de solutionner de façon adéquate. Les connaissances et savoir-faire des paysagistes forestiers peuvent contribuer de façon créative et innovante à une gestion multifonctionnelle dans le contexte actuel. Ils peuvent être mobilisés de manière audacieuse pour proposer des solutions aptes à réduire les menaces qui pèsent actuellement sur l'écosystème forestier. Deux de ses caractéristiques ouvrent une marge de manœuvre pour ce faire.

Le paysage forestier d'aujourd'hui est composé de six essences principales – chênes, hêtres, châtaigniers pour les feuillus ; pin (maritime et sylvestre), épicéa et sapin pour les résineux – auxquelles se mêlent d'autres essences, secondaires en importance mais non en valeur d'usage : merisiers, charmes, tilleuls, érables, frênes, alisiers, trembles, aulnes... Les feuillus représentent 67 % de ce grand paysage forestier. 44 % sont des chênes, plus de 30% des chênes pédonculés et sessiles. Cette diversité est un atout considérable pour l'aménagement d'une forêt mosaïque multifonctionnelle, répondant aux contraintes actuelles et à venir.

Sous l'effet de facteurs qui se combinent, géographiques, géologiques, climatiques, historiques et socio-économiques, le paysage forestier est, par ailleurs, le reflet visible de contextes extrêmement divers. Il est donc fortement contrasté selon les milieux. Existente ainsi d'admirables futaies régulières de chênes en plaine, trésor de la sylviculture historique<sup>3</sup>, aux côtés de plantations homogènes de pins noirs en moyenne montagne, issues de la restauration des terrains en montagne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Notre regard se trouve

---

1 4,6 millions d'hectares en métropole, 6, 1 millions d'hectares en outre-mer dont 6 millions en Guyane, soit 25 % de la forêt française. La forêt couvre 30 % du territoire métropolitain, tandis que près de 60 % de ses paysages sont agricoles, en culture ou en prairie.

2 Date de la loi sur la protection et la mise en valeur des paysages, dite loi Paysage, premier texte législatif consacré à toutes les dimensions des paysages du quotidien.

3 Depuis juin 2022, cette technique sylvicole consistant à faire pousser des arbres d'âges sensiblement identiques sur une période de 100 à 200 ans, est inscrite à l'inventaire Unesco du patrimoine culturel immatériel.

interpellé par certaines coupes définitives en fin de cycle<sup>4</sup>, notamment quand elle se situe dans notre environnement familier, ce paysage du quotidien auquel on est accoutumé et qu'on ne veut pas voir changer. La diversité de ces paysages forestiers pourra s'enrichir dans la période qui s'ouvre si nous savons répondre de façon inventive aux facteurs d'évolution imposés par le changement climatique.

## Facteurs d'évolution

Des pressions accrues s'exercent actuellement sur les ressources forestières. Pour réduire notre consommation de combustibles fossiles et assurer notre autonomie énergétique, le chauffage au bois se développe, accroissant la demande en bois-énergie et produits dérivés. Aujourd'hui, les produits dévolus à ces fonctions sont les sous-produits d'une sylviculture vouée principalement à la valorisation des bois d'œuvre. Le marché devra donc s'adapter pour devenir source d'approvisionnement. Le développement de ce type de production pourra alors être amené à réduire les cycles forestiers longs, nécessaires à la production d'arbres de futaie de qualité, au profit de conduites sylvicoles plus courtes. Une production de biomasse forestière non qualitative pourra avoir pour conséquence, à terme, la perte de faciès forestiers étagés et matures, ces hautes et vieilles futaies dont le charme et la majesté tiennent au mode d'exploitation que l'homme a choisi de donner à l'écosystème forestier.

De son côté, le développement des énergies renouvelables en forêt consomme autant d'espaces précédemment dévolus aux arbres. Artificialisant des parties importantes de ses paysages, la multiplication des installations d'énergies renouvelables peut avoir des conséquences majeures sur la surface et la qualité des espaces forestiers, interrompant leur continuité ou menant ici et là à leur disparition.

Le changement climatique entraîne des modifications des régimes hydriques, des risques d'incendies et d'importantes modifications de la répartition des espèces dans la forêt. A l'échelle nationale, ces évolutions ont largement débordé l'arc méditerranéen. Une gestion proactive de la prévention des incendies et des efforts pour maintenir la biodiversité deviennent prioritaires dans



*Forêt communale de la Bollène-Vésubie.  
Suivi du dépérissement actuellement en cours de sapinières dans le secteur du Vallon de planchette.  
Photo Jean Belvisi pour OPPF en PACA*



*Forêt domaniale des Calanques.  
Suivi du panorama paysager depuis le col de la Gardiole en direction de la calanque d'En-Vau.  
Photo Valérie Mora pour OPPF en PACA*



*Forêt communale de Peyrolles-en-Provence.  
Suivi d'une action sylvicole à venir (coupe d'amélioration / éclaircie) dans le peuplement de pins d'Alep.  
Photo Jean Belvisi pour OPPF en PACA*

<sup>4</sup> Synonyme : coupe de renaissance dans la mesure où il s'agit de la dernière coupe du cycle sylvicole en futaie régulière assurant la régénération du peuplement.

un nombre croissant de régions. Ces transformations marquent la composition forestière, ses textures et ses mosaïques d'ambiances. Peu à peu, les ouvrages et équipements nécessaires à la défense des forêts contre l'incendie participent à l'identité des lieux et deviennent les motifs paysagers d'une nouvelle ère.

Les politiques publiques de mobilité durable et d'accueil en forêt pour l'éducation environnementale auront elles aussi des effets visibles sur le paysage forestier. La transition vers des modes de transport plus durables réduira les besoins de défrichage pour de nouvelles routes ou pistes carrossables, protégeant ainsi les écosystèmes. Offrant le ressourcement dans un milieu riche en stimulations qui initient aux réalités de la nature, les forêts pourront voir se renforcer leur statut de destinations spécifiques en matière de tourisme durable. La forêt sera reconnue comme un support d'éducation en immersion par les programmes éducatifs nationaux sur l'environnement. La forêt, espace de quiétude, deviendra une bulle de bien-être au sein duquel se développeront des « bains forestiers » déjà expérimentés dans le massif vosgien<sup>5</sup>.

Au-delà des conséquences périlleuses de la période présente, l'ère de l'après-pétrole invite à repenser la relation entre les activités humaines et les écosystèmes forestiers. Elle vise à créer des équilibres durables entre la conservation, la production et l'utilisation des ressources forestières, garantissant la valeur économique, la valeur environnementale et la valeur patrimoniale qui font l'esprit des lieux de ces espaces complexes.

Les effets de ces choix en faveur de la transition écologique sur le milieu forestier doivent être évalués et accompagnés. Ils peuvent l'être grâce au déploiement des différents dispositifs.

## **Un outil de connaissance et de diffusion : l'observatoire photographique des paysages forestiers**

Depuis 2020, l'ONF développe un observatoire photographique des paysages forestiers (OPPF) pour capter et faire partager la complexité et les dynamiques paysagères de l'écosystème forestier. L'outil tient ainsi compte des dimensions économique, écologique, paysagère et sociétale de la forêt. Trente ans après le développement de cet outil pour documenter les évolutions à la ville et à la campagne, l'image photographique peut

contribuer à la mémoire collective de la forêt en retrouvant la trace de dynamiques paysagères que l'amnésie environnementale aurait pu faire perdre de vue. L'exemple le plus significatif de cette mise en mémoire est celui des campagnes de restauration des terrains en montagne (RTM) à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, qui ont été accompagnées d'un travail de documentation visuelle exemplaire. L'observatoire photographique permet de décrire les interventions des forestiers et de nourrir de façon objective la façon dont la société pourra les appréhender. Il est important en effet que le plus grand nombre apprenne à connaître les paysages forestiers et ait une bonne compréhension du pourquoi des actions menées quotidiennement.

Plusieurs démarches sont en cours de déploiement. En Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), une cinquantaine de partenaires régionaux sont réunis : services de l'Etat, porteurs d'OPP existants, communes forestières concernées, partenaires de la filière forêt-bois, école nationale supérieure de la photographie d'Arles ainsi que deux photographes professionnels. Aux côtés d'ateliers d'écriture collective, un appel a été lancé pour que d'autres partenaires se joignent à l'opération pour identifier les sites à suivre selon des objectifs collectivement définis qui « raconteront la forêt ». Ces objectifs sont les risques naturels, la biodiversité, l'observation du changement climatique, la gestion forestière, les plantations dont les îlots d'avenir<sup>6</sup>, la libre évolution, l'accueil du public, les interfaces et lisières forestières, la transition énergétique, les hommes et femmes de la forêt et le paysage lui-même.

Quatre cent propositions régionales sont issues de cet appel. Certaines concernent la reconduction des campagnes de restauration des terrains en montagne, d'autres, en lien direct avec le changement climatique, visent à concrétiser à moyen et long terme les effets des projections climatiques sur les peuplements forestiers. L'OPPF en PACA rassemble ainsi des séries photographiques historiques et contemporaines, celles-ci étant constituées de prises de vue à hauteur d'homme et d'autres par drone.

Entre juin 2022 et juin 2024, forestiers, paysagistes, photographes, étudiants en photographie,

---

<sup>5</sup> Le terme est employé dans le contrat de projet de la forêt d'exception de Darnay-la-Vôge.

<sup>6</sup> Les îlots d'avenir sont des périmètres d'expérimentation où l'office national des forêts cherche à identifier les essences qui sauront résister aux climats devenus plus chauds et secs.

institutionnels, élus et gestionnaires forestiers ont ainsi parcouru ensemble une centaine de sites. Le beau point de vue n'était pas recherché, mais plutôt celui qui, croisant les regards, aboutit à des propositions partagées sur les vues qui seront à suivre pour observer l'évolution du paysage forestier.

Ce travail de terrain s'accompagne d'une note de cadrage préfigurant la mise en place, les fonctions et les usages de cet outil de connaissance dans les paysages forestiers<sup>7</sup>.

Un autre OPPF a été lancé en 2020 sur le massif de Fontainebleau. Il décrit 42 sites et sentiers touristiques, paysages emblématiques tels que landes, pelouses ou chaos rocheux, problématiques paysagères identifiées comme le dépérissements des arbres, zones d'interventions sylvicoles, lieux susceptibles d'évoluer avec le changement climatique ou la pression touristique.

## Aller plus loin avec l'Exploratoire photographique des paysages forestiers

Une équipe de l'office national des forêts s'est engagée dans un « challenge innovation » interne à l'établissement pour envisager l'extension de l'OPPF à l'échelle nationale, y compris outre-mer, en l'élargissant à d'autres partenaires, le centre national de la propriété forestière (CNPF), l'office français de la biodiversité (OFB), l'institut géographique national (IGN) et le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Le projet s'intitule désormais « Exploratoire photographique des paysages forestiers » et proposera de la donnée géo-photo-graphique dédiée. Ce collectif élargi va tenter d'intégrer l'observatoire des forêts françaises<sup>8</sup> pour que le paysage forestier, avec les séries photographiques et des analyses croisées, devienne une source de connaissance et d'aide à la décision pour l'action forestière. Le collectif promeut une vision plus sensible de la forêt française, contribuant à un meilleur dialogue entre forêt et société.

En se généralisant grâce aux OPPF puis à l'Exploratoire, la connaissance des paysages forestiers permettra des interventions paysagères aptes à répondre aux défis de l'après-pétrole.



Commune de Roquebillière – espace naturel non soumis au régime forestier.  
Reconduction d'une photo ancienne issue de la RTM du XIX<sup>ème</sup> siècle visualisant l'éboulement du 24 novembre 1926 qui a détruit une partie de l'entrée du village.  
Photo Jean Belvisi pour OPPF en PACA

---

<sup>7</sup> Deux critères sont importants pour obtenir le bon point de vue forestier : la compréhension de son fonctionnement et la lumière. En croisant les deux paramètres, la prise de vue est réussie.

<sup>8</sup> Outil gouvernemental qui rassemble l'IGN, l'ONF, l'OFB, le CNPF, France Bois Forêt, le ministère de la transition écologique et le ministère de l'agriculture.

## Le « carnet paysager d'intervention », un outil expérimenté avec succès en forêt de Montmorency

Les paysagistes et ingénieurs forestiers du réseau paysage de l'ONF accompagnent l'adaptation de la forêt au changement climatique par une autre solution pragmatique, le carnet paysager qui accompagne les interventions forestières.

Cette démarche a été développée dans le contexte de crise que la maladie de l'encre a déclenché en forêt domaniale de Montmorency. Autrefois composée de taillis de châtaigniers sous futaie de chênes, cette forêt est faite aujourd'hui de châtaigniers pour près de 70 %. Depuis 2016, des dépérissements massifs et fulgurants y ont été constatés malgré un passage à la futaie irrégulière dès 2012. Les coupes sanitaires drastiques métamorphosent le paysage et sont mal perçues par les populations locales accoutumées à des reliefs boisés continus. En 2021, un comité de pilotage a été mis en place afin de définir des principes de gestion plus adaptés que la coupe à blanc. Un travail de collaboration entre forestiers et paysagistes a été entamé sur le terrain pour maintenir un paysage forestier atténuant le traumatisme d'un abattage massif dû à la crise sanitaire.

Un outil a alors été créé à l'usage des opérateurs forestiers locaux, le « carnet paysager d'intervention ». On y décrit de nouveaux modes opératoires combinables entre eux selon les situations. Une attention à l'état du couvert forestier, à la géomorphologie et au niveau de fréquentation et de visibilité permet de définir autant de modes de gestion adaptés. En situation de lisière ou à l'intérieur d'une parcelle, par exemple, un type de régénération appelé « par lignes de recru » est préconisé. Il a pour fonction d'établir rapidement un écran visuel et de conserver un corridor de biodiversité.

Avec ses retours d'expérience positifs, cette expérimentation construite dans un contexte d'urgence va pouvoir se démultiplier à l'avenir dans toute la gamme géographique et thématique qui compose la grande diversité des paysages forestiers français, contribuant ainsi aux actions d'adaptation et de renouvellement de la forêt dans le contexte du changement climatique.



Bassin de réception du torrent de gorge des PREIRES, affluent de droite du PAILLON - Aspect des terrains avant le commencement des travaux.

N° 03 945 74 -

juin 1899 - cliché de BRUN

Village de Berre-les-Alpes (06) – Bassin de réception du torrent des Preires dans la forêt domaniale du Paillon.  
Aspect des terrains avant le commencement des travaux – juin 1899.  
Cliché de Brun - Photo ONF-RTM



Village de Berre-les-Alpes (06) – Bassin de réception du torrent des Preires.  
Aspect des terrains 124 ans après – 30 mars 2023.  
Photo Jean Belvisi

## Pour une forêt de l'après pétrole

Le déploiement des OPPF à l'échelle territoriale, le développement de l'Exploratoire photographique des paysages forestiers à l'échelle nationale et les carnets d'intervention prolongeant l'essai concluant de Montmorency composent une réponse cohérente et prometteuse de l'ONF au service d'une forêt de l'après-pétrole. Celle-ci permettra de faire face aux enjeux d'une transition écologique facilitée et accélérée par la démarche paysagère. L'adaptation et le renouvellement de la forêt par le paysage vise à lui redonner forme et santé à long terme en renforçant la reconnaissance partagée des paysages forestiers et l'action paysagère au sein de la forêt, cet écosystème qui nous anime, nous émerveille et nous procure du bien-être chaque jour.

Notre forêt de l'après-pétrole se fonde sur les deux leviers d'action : diversifier les essences et diversifier les modes de gestion. Ceux-ci doivent inspirer autant d'expérimentations à mener dès aujourd'hui. A quoi ressemblera la forêt de l'après-pétrole si des décisions porteuses de sens paysager sont prises partout et dès maintenant ?

Prévoir des aménagements sachant recourir à la diversité des essences ligneuses et prévoyant les plantations en fonction des sites et points de vue revient à composer autant de paysages qui peuvent mimer la façon dont les espèces vivantes s'installent dans les forêts naturelles, ou bien à en composer d'autres, comme dans les parcs et jardins. Imaginons : nous sommes en 2070 et la forêt française a beaucoup changé. Elle s'est adaptée au changement climatique toujours à l'œuvre. L'érosion de la biodiversité s'est ralentie. La forêt a trouvé sa place dans la planification territoriale depuis que, du fait d'un développement équilibré des villes et des campagnes, elles sont reliées entre elles par des boisements. Un débat citoyen s'est établi par un dialogue serein entre le monde forestier et celui des bénéficiaires de la forêt. Lors des coupes, des îlots paysagers aux contours progressifs sont systématiquement maintenus, avec une dominance de formes libres en cohérence avec l'emboîtement des échelles au sein des territoires.

La forêt de 2070 s'est adaptée aux évolutions climatiques et aux demandes sociétales. Son identité est mosaïque. Des peuplements en mélange de résineux et de feuillus se partagent l'espace



L'Oratoire de la Sainte-Baume – Forêt domaniale de la Sainte-Baume – date non connue.  
Carte postale ancienne



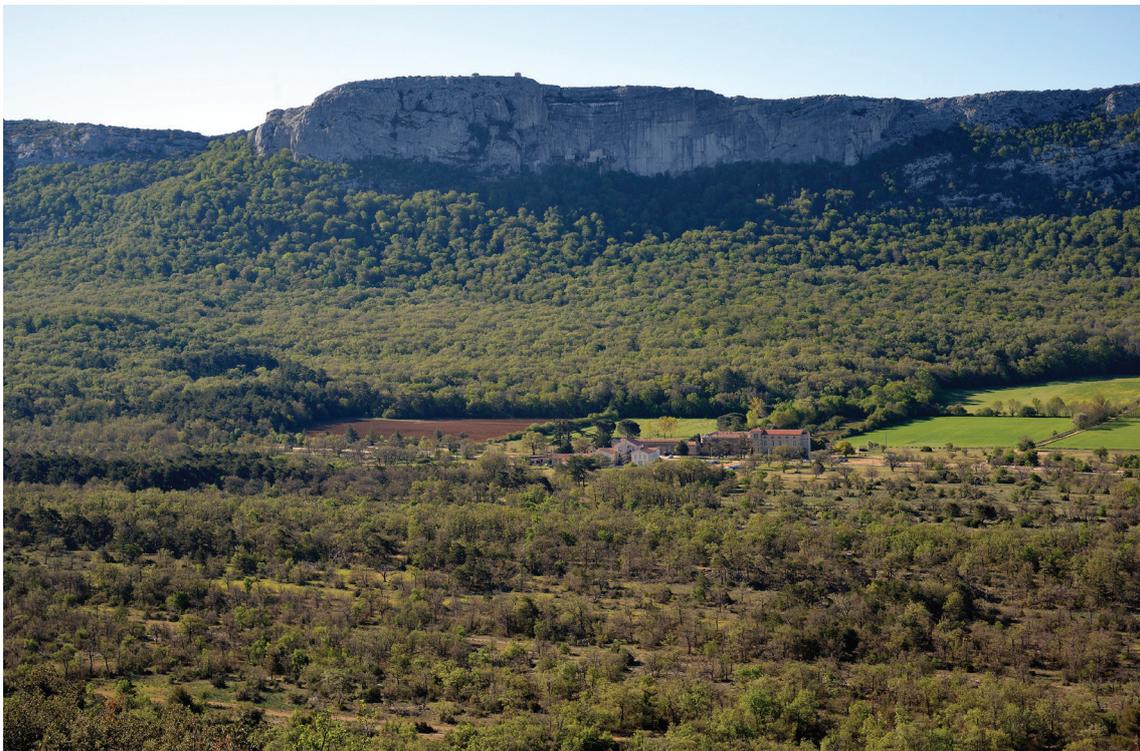
L'Oratoire de la Sainte-Baume – Forêt domaniale de la Sainte-Baume - 2 mai 2023.  
Photo Jean Belvisi

avec souplesse, inscrites dans les lignes de force du paysage. Les essences dites méditerranéennes – cèdre de l'Atlas, pin d'Alep, chêne vert, érable de Montpellier etc. – migrent de concert vers le Nord. Des partenariats solides se sont noués entre agriculture et forêt afin de préserver le monde du vivant. Pour juguler les incendies, les coupures de combustible s'implantent de façon judicieuse et fluide, assurant une protection optimale de la forêt. Ces aménagements contribuent à la régénération naturelle du couvert forestier tout en conservant des arbres d'intérêt environnemental et paysager avec leur empreinte au sol. Au niveau des usages, nous sommes en présence d'une forêt partagée, modèle de ménagement et de sobriété.

A l'heure des bouleversements climatiques, nous devons poursuivre ensemble nos réponses paysagères à l'appel d'une forêt qui mérite qu'on la soigne car elle sait aussi nous soigner.



*Hostellerie de la Sainte-Baume – Forêt domaniale de la Sainte-Baume – date non connue.  
Carte postale ancienne colorisée*



*Hostellerie de la Sainte-Baume – Forêt domaniale de la Sainte-Baume – 2 mai 2023.  
Photo Jean Belvisi*